

🔴 Résultat fiscal : approfondir et actualiser ses connaissances

Analyser les retraitements extracomptables des sociétés soumises à l'IS

Code
1320

Durée
1 jour / 7 heures

Tarif Inter*
1 327 € HT

**Repas inclus (en présentiel)*

PUBLIC

Praticiens de la détermination de l'IS
- Fiscalistes - Responsables comptables - Avocats - Experts-comptables - CAC - Leurs collaborateurs

PRÉ-REQUIS

Avoir des connaissances sur la détermination du résultat fiscal

NIVEAU D'EXPERTISE

Perfectionnement

LES POINTS FORTS

Fascicule remis : « Guide fiscal de la déclaration de résultat » (Éd. Francis Lefebvre)

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Dispositif de formation structuré autour du transfert des compétences
- Acquisition des compétences opérationnelles par la pratique et l'expérimentation
- Apprentissage collaboratif lors des moments synchrones
- Parcours d'apprentissage en plusieurs temps pour permettre engagement, apprentissage et transfert
- Formation favorisant l'engagement du participant pour un meilleur ancrage des enseignements

SATISFACTION ET EVALUATION

- L'évaluation des compétences sera réalisée tout au long de la formation par le participant lui-même (auto-évaluation) et/ou le formateur selon les modalités de la formation.
- Evaluation de l'action de formation en ligne sur votre espace participant :
 - ▶ A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de l'évolution de vos compétences par rapport aux objectifs de la formation. Avec votre accord, votre note globale et vos verbatims seront publiés

Objectifs pédagogiques

- À partir de cas pratiques, valider et actualiser ses connaissances pour déterminer et gérer le résultat fiscal
- Approfondir sa pratique de l'IS en s'exerçant
- Intégrer les nouveautés des douze derniers mois

Programme de la formation

Engagement

Vous vous engagez dans votre formation. Connectez-vous sur votre espace participant et complétez votre questionnaire préparatoire. Votre formateur recevra vos objectifs de progrès.

Examiner la déductibilité des charges, des amortissements et des provisions

- Les dispositifs restrictifs de déduction des charges financières
- Cas pratique : analyser la déductibilité des charges financières
- Les provisions : lien entre comptabilité et fiscalité
- Les dispositifs d'amortissements incitatifs
- Les contrats en devises : fiscalisation des gains et pertes latents
- Cas pratique : opérer les retraitements fiscaux sur des opérations en devises
- Les autres charges non déductibles
- Cas pratique : analyser la déductibilité fiscale de diverses charges

Traiter fiscalement les opérations liées au portefeuille-titres

- Les frais d'acquisition des titres de participation
- Le régime mère-filiales applicable aux distributions de dividendes
- La taxation des plus-values
- Cas pratique : traiter fiscalement des distributions de dividendes et des acquisitions ou cessions de titres de participation

Scruter les relations intragroupe pour sécuriser les positions fiscales prises par l'entreprise

- La notion d'acte anormal de gestion au sein des groupes de sociétés

sur notre site au travers d'Avis
Véifiés, solution Certifiée NF
Service

- ▶ A froid, 60 jours après la formation pour valider le transfert de vos acquis en situation de travail
- Suivi des présences et remise d'une attestation individuelle de formation ou d'un certificat de réalisation

ACCOMPAGNEMENT FORMATION À DISTANCE

En cas de nécessité, une assistance technique et pédagogique est joignable entre 8h30 et 18h (jours ouvrés):

- par téléphone : 01 83 10 10 10
- par mail : care-formation@lefebvre-dalloz.fr

Une réponse immédiate est apportée ; si besoin, le demandeur est mis en relation avec un expert dans un délai maximum de 48h.

- Le traitement des aides et abandons de créance entre entreprises
- Cas pratique : analyser la déductibilité d'opérations intragroupe

Gérer fiscalement les déficits

- Le report en avant
- Le report en arrière
- Cas pratique : gérer le report en avant et en arrière d'un déficit

L'essentiel de l'actualité des douze derniers mois en matière d'IS

- Les apports des dernières lois de finances
- Les jurisprudences significatives

Transfert

Votre parcours de formation se poursuit dans votre espace participant. Connectez-vous pour accéder aux ressources et faciliter la mise en œuvre de vos engagements dans votre contexte professionnel.

A noter

...

En amont et en aval de la formation, le positionnement pédagogique sera effectué à l'aide d'un questionnaire d'auto-positionnement.

Prochaines sessions

...

PARIS

- 14 Oct. 2026 – Session Garantie
- 17 Nov. 2026
- 15 Déc. 2026

A DISTANCE

- 14 Oct. 2026 – Session Garantie
- 17 Nov. 2026
- 15 Déc. 2026

